

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ORCIERES
Département des Hautes-Alpes**

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Convocation en date du : 04/04/2023
Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de membres présents ou représentés : 14
Nbre de membres ayant pris part au vote : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Treize Avril à Vingt Heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORCIERES légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick RICOU, Maire d'Orcières.

Etaient présents : Mr. BOUTON Jean-François, Mme GERVAIS Marie-Françoise, M. GIRAUD-MARCELLIN Gérard, Mme GIRAUD-MOINE Martine, M. GIRAUD-MOINE Lionel, M. Michel GIRAUD-TELME, M. Julien HAUWILLER, Mme REBOUL Fanny, M. Gérard REY, Mme RICOU Claude, M. RICOU Patrick, M. RICOU Yannic, Mr. ROUIT Sébastien, M. Bruno SARRAZIN.

Absents excusés :

Absents : Mme PRIMAULT Florence

Absents représentés :

Secrétaire de séance : Mme REBOUL Fanny

2023.031 : Avenant n°1 au marché de travaux de construction d'un bâtiment pour les services techniques – Lot 3 Charpente Métallique

M. le Maire rappelle que les travaux de construction d'un bâtiment pour les services Techniques municipaux ont débuté l'automne dernier.

Par délibération n°2022.039, le lot n° 3 *Charpente Métallique* a été attribué à l'entreprise BOREY pour un montant HT de 322 173.50 €.

D'un commun accord, l'entreprise et la commune ont apporté des modifications techniques au niveau de l'isolation de la toiture et de l'étanchéité. Celles-ci entraînent une moins-value de 44 338,00 € ce qui porterait le marché à 277 835.50 € HT.

Après avoir fait cet exposé, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accepter ces modifications par avenant n°1, et de l'autoriser à signer l'avenant correspondant,

Après discussion,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE**

A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

- **Approuve** l'avenant n°1 au marché de travaux relatif à l'opération « Construction d'un bâtiment pour les services Techniques municipaux » dont le titulaire est pour le lot 3 l'entreprise BOREY,
- **Précise** que le montant de l'avenant n°1 s'élève à - 44 338.00 €, ce qui porte le montant du marché à 277 835.50 € HT,
- **Autorise** le Maire à signer ledit avenant ci-après annexés.

Le Maire,
Patrick RICOU

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE D'IGNIERES" at the top and "(Hautes-Alpes)" at the bottom, with a central emblem. The signature is a cursive-style name, likely "Patrick Ricou".